Bondés à ras bord, des garages, des caves ou des appartements sont transformés en usines à bachotage. Il s'agit d'une pratique antipédagogique qui consiste en des entraînements intensifs sur des exercices-types, de ceux qui risquent de tomber le jour de l'examen. Une véritable roulotte russe au petit bonheur la chance, mais qui rapporte gros ! Des milliers de dinars transitent quotidiennement de main en main – de l'élève vers le commerçant de cours. Le pactole, avec une mercuriale qui s'enflamme, augmente de volume les jours de grève. Mais depuis 2008, la *aâtaba* constitue une aubaine quasi divine pour engranger de grosses moissons. Profitant du laxisme de l'administration qui ferme les yeux sur les absences des élèves, ces commerçants affichent la recette miracle : allonger la durée de fréquentation des cours payants. La magie de la toute-puissance du détenteur de savoir agissant, les élèves tombent dans le panneau et fuient le lycée. Et au rythme où vont les choses, si l'on maintient ce système de contrôle/vérification des connaissances porté par une vision de compétition scolaire, cette désertion finira par toucher les élèves candidats au BEM et ceux de l'examen de fin de primaire déjà contaminés par le virus des cours payants. Ne dit-on pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets ?

Que faire ?

Dans l'urgence, ne serait-ce que pour limiter les dégâts, il y a lieu d'inviter les membres de la communauté éducative à se mobiliser, individuellement, pour empêcher l'intrusion de cette drogue/poison (la *aâtaba*) dans nos lycées.

Un travail de sensibilisation autour de la nocivité de ce poison/drogue doit se déployer en direction des élèves. Il se fera en salle de classe, au sein du foyer familial, sur les plateaux et les colonnes des médias. En guise de plaidoyer, il serait pertinent de démontrer l'effet placebo de ces cours payants et leurs dérives tant morales que pédagogiques et économiques. On ne peut occulter l'indispensable rappel – en attendant de l'appliquer avec fermeté — de la réglementation scolaire qui stipule que l'absentéisme est un danger. En théorie, les élèves sont tenus de suivre les cours jusqu'à la proclamation officielle de la date de fin d'apprentissage. D'autres solutions radicales existent. Certaines exigent du temps et d'autres une volonté politique ferme.

Les premières sont d'ordre pédagogique, notamment les modalités d'évaluation du travail des élèves et les méthodes d'enseignement. Elles figurent en bonne place dans les recommandations arrêtées lors de la Conférence nationale de juillet 2014. Espérons que la stabilité du secteur permettra leur application — leur bonne application —pour le grand bien de nos enfants et de la société algérienne.

On ne peut occulter l'indispensable rappel – en attendant de l'appliquer avec fermeté — de la réglementation scolaire qui stipule que l'absentéisme est un danger. En théorie, les élèves sont tenus de suivre les cours jusqu'à la proclamation officielle de la date de fin d'apprentissage. D'autres solutions radicales existent. Certaines exigent du temps et d'autres une volonté politique ferme.

D'autres relèvent de la Loi du pays. De celles qui s'appliquent aux fraudeurs du fisc, aux spéculateurs du savoir, au marché informel : autant de tares condamnables synthétisées dans le concept «cours payants à l'algérienne».

Des tares qui s'exhibent avec ostentation — pignon sur rue — au vu et au su des autorités chargées de les traquer. Sous d'autres cieux plus cléments, les boîtes à bachotage sont encadrées juridiquement et leur profit passé au peigne fin. En Egypte, l'industrie informelle des cours payants brasse jusqu'à 7 milliards de livres égyptiennes chaque année.

Qualifiée de mafia par les médias égyptiens, elle dicte sa loi au pouvoir politique en fermant les établissements scolaires à midi pour permettre aux élèves et aux enseignants/commerçants de rejoindre le «souk aux cours payants» (information rapportée dans un reportage de 2007 publié par *El Ahram* — édition française). Et si l'Algérie finissait par emboîter le pas à sa grande sœur du Nil en matière d'école informelle ? La question n'est pas anodine.

L'immobilisme est source de fatalisme. Nourris de slogans et de discours abstraits depuis des lustres et ne voyant rien venir d'innovant, parents et élèves se sont accrochés aux amulettes empoisonnées que leur exhibent des charlatans de la pédagogie. La vapeur sera-t-elle renversée par la nouvelle donne qui se dessine depuis la Conférence nationale de juillet 2014 organisée par le MEN ? Au vu de la dynamique ambiante, de la confiance établie entre les partenaires sociaux du secteur, l'espoir est permis. Il nous faut l'entretenir. Surtout, le concrétiser.

A. T.

Pour un débat libre sur le gaz de schiste

Par Dr Ahmed Bennegueouch *

Le RCD a communiqué à maintes reprises sur la question de l'exploitation du gaz de schiste. Nous avons émis plusieurs interrogations sur la précipitation et l'opacité qui entourent la délivrance de permis d'exploration des huiles de schiste pour les sociétés américaines essentiellement.

L'épisode de la visite de la délégation de responsables américains conduite par le sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin, confirme, si besoin est, l'offensive de l'Administration Obama pour prendre pied dans l'exploitation du gisement non conventionnel algérien, présenté par les médias publics et parapublics comme l'une des quatre premières potentialités mondiales dans le domaine.

Tous les experts s'accordent à dire que la rentabilité économique de la valorisation de cette énergie au moment présent est plus que discutable. Les conséquences environnementales en termes de probable contamination des nappes phréatiques fossiles seraient dramatiques pour un pays qui sera de plus en plus soumis à un stress hydrique. Sur un autre plan, les conséquences sanitaires ne manqueraient pas d'affecter la vie humaine, la faune et la flore.

A ce sujet, de récentes études épidémiologiques américaines montrent des retombées dangereuses. Des chercheurs, à leur tête Seth Shonkoff (université de Californie à Berkeley), écrivent : «Une accumulation grandissante d'études suggère que les risques de pollution existent par le biais d'une variété de voies de contamination, en particulier durant le transport des eaux de fracturation usées ou de leur entreposage… Dans le Colorado, «la concentration des substances détectées est suffisamment élevée pour interférer avec les récepteurs humains d'hormones masculines, précisent les chercheurs.

Cela pour dire qu'à long terme les problèmes que les populations du Sud peuvent vivre sont, de ce point de vue, comparables aux résidus des essais nucléaires de la puissance coloniale française dans la région de Reggane. Au Texas, des militants écologistes ont mis en évidence la présence de résidus d'uranium dans les eaux rejetées après la fracturation. Dans ma présente communication, je voudrais surtout attirer l'attention des membres du Conseil national sur la conjoncture nationale et mondiale dans laquelle le pouvoir algérien cède aux multinationales américaines des concessions territoriales pour, y compris, procéder à l'expérimentation de nouvelles techniques aux risques inconnus.

Au plan international

L'importance de la question de l'énergie pour l'économie américaine n'est pas à démontrer. La maîtrise du marché et l'indépendance dans ce domaine sont des leitmotivs de l'Administration démocrate et républicaine confondues. Dans les faits, un des résultats probants de l'offensive guerrière qui a suivi le 11 septembre 2001 est un contrôle plus affirmé des sources mondiales d'énergie par la destructuration de la région du Moyen-Orient et une redistribution des cartes dictées par la puissance dominante. Dans la foulée et à la faveur de l'évolution des techniques de fracturation, les Etats-Unis ont saisi l'opportunité de s'approprier l'arme des hydrocarbures contre les prétentions russes et les velléités iraniennes à jouer un rôle régional.

La chute brutale des cours, malgré des signes évidents de reprise économique à l'échelle du monde, ne peut raisonnablement être imputée au fonctionnement naturel du marché. Le recours aux huiles de schiste procède, pour les Etats-Unis, d'une stratégie d'ensemble pour asseoir une suprématie contre l'idée de la multipolarité que d'aucuns veulent voir s'instaurer.

A l'antipode de cet exemple, la décision de la France de ne pas exploiter le gaz de schiste dans l'immédiat relève aussi d'une approche globale des intérêts de l'Hexagone. La particularité du bouquet énergétique de ce pays, dominé par le nucléaire, le rapport de force dans la société qui soutient des efforts dans l'efficacité énergétique, dans le tertiaire en particulier et une forme de consensus dans la classe politique pour obtenir un accord mondial sur le climat en décembre 2015, à l'occasion de la tenue de la CoP 21 à Paris, ont poussé le président français à décider l'interdiction de l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste tout au long de son mandat.

Dans ce contexte de la primauté des intérêts nationaux sur tout autre considération, la Norvège donne un exemple édifiant. Le pays qui regorge de potentialités de gaz et de pétrole n'exploite qu'une partie infime pour constituer un fonds de réserve et considère que la majorité de ces ressources doivent être préservées pour les générations futures.

Il devrait être attendu de tout gouvernement responsable et imbu de la défense des intérêts du pays d'appréhender cette question, comme d'autres d'ailleurs, dans la transparence de la définition des enjeux.

Qu'en est-il chez nous ?

Dans un premier temps, le gouvernement algérien a avalisé l'exploitation du gaz de schiste par le biais d'une assemblée croupion, en présentant la question comme une solution au déclin des hydrocarbures conventionnels et en raison de la forte demande interne en énergie. Le débat dans cette instance n'a donné lieu qu'à des recommandations de forme. Tout le monde était content de savoir que le renouvellement de la rente était garanti par ce «don de Dieu», comme le déclarera plus tard le chef de l'Etat. La mobilisation citoyenne a tout changé. C'est pour cela que le sursaut des populations du Sud et en particu lier d'In Salah est à saluer à plusieurs titres. Il est à la fois une expression citoyenne contre leur marginalisation et aussi une action patriotique contre un système politique qui livre le pays entier aux puissances internationales pour prolonger sa survie.

Mais avant d'aller plus loin, il faudrait rappeler les circonstances dans lesquelles un président largement impotent a été reconduit pour un mandat de cinq ans avec la mise au pas des forces patriotiques du pays et le chantage du recours au chaos avec l'assentiment des puissances étrangères au motif d'une conjoncture régionale incertaine et de la course pour obtenir des facilités économiques et commerciales d'un pouvoir, coupé de toutes les réalités et obnubilé par le contrôle de la société au moyen d'une corruption institutionnalisée et de la répression.

Dans un contexte de baisse des prix des hydrocarbures, le gouvernement algérien était attendu dans des solutions à même de faire éviter au pays le pire.

Il s'agissait de mettre un frein à la dilapidation des richesses du pays par la rationalisation des dépenses, une nouvelle politique de tarification de l'énergie et une diversification du bouquet énergétique qui peut faire sortir le pays du piège de la substitution d'une rente par une autre. Pour tous les observateurs de la scène nationale, l'octroi exclusif de concessions de territoires aux firmes américaines ne peut procéder de simples impératifs économiques. L'entêtement du pouvoir algérien à passer en force pour exécuter les contrats avec les firmes américaines et le recours à l'armée pour sécuriser les activités de Halliburton renvoient à des engagements que les Algériens et les Algériennes ignorent.

Des sources crédibles estiment que le niveau des moyens mis en place par les entreprises américaines est énorme et que tout arrêt qui serait décidé par le gouvernement algérien se chiffrera en milliards de dollars de dommages. Sans compter un éventuel lâchage du pouvoir en place dans une situation régionale propice à toutes les aventures. Toutes ces interrogations et bien d'autres sont légitimes car on ne peut comprendre autrement la cacophonie, voire les contradictions des acteurs institutionnels sur cette question.

Le succès de la journée de protestation du 24 février et du récent rassemblement à Ouargla le 14 mars dernier sont à mettre sur le compte du refus des citoyens de payer les frais d'une politique qui a pour seul objectif la pérennité d'un système politique qui a, depuis longtemps, tourné le dos aux intérêts de la nation. A l'occasion de ces manifestations, l'intervention du RCD a permis de clarifier les enjeux. Le prolongement du moratoire défendu par le parti est l'organisation d'un débat libre sur la question qui ne peut être détachée de la conjoncture politique.

A. B.

*** Secrétaire national au RCD**